



FOIRE ARTISANALE ET CULTURELLE DU TOGO

THEME:

L'ENTREPRISE ARTISANALE ET LE DEVELOPPEMENT SOCIAL

INFO-LINE

91 20 64 58

90 01 61 18



7^e Edition

DAPAONG

DU 16 AU 26 AVRIL 2014

Facebook / Twitter

Foire Artisanale et Culturelle du Togo

www.fatogo.net



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0159 du jeudi 13 mars 2014 - 250 F CFA / Etranger 1€

Protection sociale du journaliste



L'UJIT sollicite la GTAC2A
Le SECOURS MEDIA désormais disponible **P 4**



Interview
Gerry
TAAMA

LE NET se reconnecte à la Coalition Arc-En-Ciel **P 5**

Echos de la célébration de la 29^{ème} journée internationale de la femme au Togo **P 7**



Premier Ministre, acteurs politiques



Les concertations démarrent ce Jeudi

P 3

INGRID AWADE parmi le top 20 des jeunes francophones qui feront l'Afrique de demain **P 3**



Olivier Amah président de l'ASVITTO s'oppose au virement de l'argent sur le compte des victimes de la torture **P 4**

1ère édition du « forum sur l'excellence en milieu scolaire » La jeunesse togolaise à l'école de la culture de l'entrepreneuriat

Le bien être, la réussite socioprofessionnelle et surtout l'épanouissement de la jeunesse ont toujours été caractérisés à travers le monde les politiques des Etats, miser sur la force, la détermination et le produit de la jeunesse a toujours été le fondement même du maintien des grandes puissances de ce monde. Le Togo, depuis quelques années déjà a lui aussi amorcé ce virage qui est de miser sur la jeunesse, de croire en ses compétences et respectives qualités, en vue d'être compétitif dans un concert de plus en plus mondialisé. Cela passe bien sûr par la création et la généralisation de l'emploi dans plusieurs domaines, le renouvellement dans l'accompagnement du système éducatif, ... Cependant beaucoup s'accorde à reconnaître aujourd'hui que le marché de l'emploi est saturé pour des raisons de politiques publiques, démographiques ; La nouvelle tendance, la marque de fabrique de la nouvelle classe jeune qui a inexorablement refusé de plier sans lutter est l'auto-emploi, les techniques d'entrepreneuriat qui ont fait leur preuve.

Mettre la jeunesse togolaise sur cette lancée, l'instruire sur les rouages essentiels de ce nouveau monde a guidé



UK&Parteners à organiser la première édition du « forum sur l'excellence en milieu scolaire », base essentielle à toute réussite entrepreneuriale. Le forum a lieu hier à Lomé et a salué la présence effective de M. Octave Nikoué-Brhoom, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, de Mme Angèle Amouzou Djaké, ministre des sports et des loisirs, des étudiants d'universités publiques et privées, de hauts cadres ainsi que de diverses personnalités. L'initiateur du projet, M. Samuel Mmaju, directeur de UK&Parteners n'a en effet pas lésiné sur les moyens pour convaincre l'assistance sur la nécessité

pour les jeunes aujourd'hui de viser l'excellence, d'innover au lieu d'attendre l'Etat-providence. Pour ce faire, il a invité quatre jeunes entrepreneurs que l'on considère comme des modèles à suivre sur cette voie.

Ainsi, des exemples du Sieur Epiphane Yakpey, actuel coordonateur de la maison de l'entrepreneuriat et membre de la chambre du commerce et de l'industrie du Togo, qui né paysan à 150km de Lomé en est là aujourd'hui et ambitionne finir dans une organisation internationale à la dame Claire Nagnimari, restauratrice de sont état qui au regard des conditions familiales

difficiles a stopper les études pour créer son restaurant VIP à l'aide de l'épargne qu'elle faisait étant employée dans un restaurant, en passant par M. Eric Laté, enfant rebelle, petit frimeur et adolescent inconscient mais qui par son abnégation, son aptitude à faire face à la réalité à un moment donné et impacté dessus est aujourd'hui ingénieur en technologie de l'information et de communication, agriculteur qui dans une vision compte révolutionner le paysage agricole togolais dans dix ans et pour finir M. Steven Amouzou réalisateur producteur, qui dans son enfantine passion pour le divertissement a su réaliser ses rêves et marcher sur les podiums du Fespaco, à Cannes, à Hollywood, Uk&Parteners a eu largement à convaincre l'assistance de la nécessité pour notre jeunesse de se fixer des objectifs et de tout faire de manière rigoureuse et dans une foi inébranlable en la réussite malgré les difficultés. Les diverses interventions et inquiétudes des uns et des autres ont été satisfaites et les membres du gouvernement présents ont pour leur part exhorter la jeunesse à viser l'excellence en toute chose et dès la base. ■

Démocrate



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Changement à la Direction Générale d'ECOBANK le Ghanéen Albert ESSIEN prend la place de l'ivoirien Thiery Tanoh

C'est désormais officiel Thiery Tanoh n'est plus le Directeur Général du Groupe ECOBANK l'ivoirien quitte ses fonctions au profit du Ghanéen Albert ESSIEN jusque-là Directeur Général Adjoint du Groupe/Administrateur Exécutif pour la Banque d'Investissement et des Grandes Entreprises (Corporate and Investment Bank). Le nouveau Directeur Général qui a pris fonction depuis le 12 mars boucle une vingtaine d'années au sein de la banque panafricaine.) Il a débuté sa carrière bancaire en 1986 à la National Investment Bank à Accra au Ghana. Il a rejoint le pôle Banque d'Investissement et des Grandes Entreprises de Ecobank Ghana en 1990. En 1997, il devient Directeur des Risques puis est promu



Albert Essien, le nouveau DG



Thierry TANON, l'ancien DG

Directeur Général Adjoint en 2001 et Directeur Général en décembre 2002. Albert Essien est titulaire d'un diplôme d'économie de l'Université du Ghana et il a suivi un programme de formation continue pour dirigeants (Executive Development Program) de l'INSEAD (France/Singapour). Il est aussi

membre honoraire du Chartered Institute of Bankers du Ghana.

ECOBANK dont le siège se trouve à Lomé a fait il le rappeler traverse une crise. Plusieurs actionnaires avaient réclamé la tête de l'ivoirien Thiery Tanoh arrivé à la Direction Général de la banque en juillet 2012.

Ecobank est aujourd'hui la première institution bancaire phare panafricaine présente dans 35 pays du continent africain, soit plus que toute autre banque dans le monde. Elle opère actuellement dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, Centrale, Orientale et Australe. ■

PF

Premier Ministre, acteurs politiques Les concertations démarrent ce Jeudi

La dernière rencontre entre les acteurs politiques remonte au mois de juillet 2013 précisément à la veille des élections législatives. Il s'agissait à l'époque d'un dialogue politique ayant débouché sur des élections législatives. Sauf changement de dernière minute, on devrait une fois encore retrouver les hommes, politiques autour d'une table à la primature. Mais cette fois-ci, il ne s'agira pas d'un dialogue mais juste des concertations avec la classe politique dans la perspective des réformes constitutionnelles et institutionnelles. Depuis le début de cette semaine, des invitations sont envoyées çà et là a des partis politiques certains en ont reçu, d'autres pas ce voudrait tout simplement signifier tout le monde ne sera concerté chose d'ailleurs normale. Mais qui sont ces partis ou regroupement politiques qui auront le



privège d'être aux coté du chef du gouvernement ce jeudi ? On pourrait sans doute penser à l'Alliance Nationale pour le Changement de Jean Pierre Fabre. Le chef de l'Etat répondant à son courrier en date du 8 février lui en avait fait la promesse lorsqu'il écrivait : « Le Premier Ministre prendra attache avec vous dans ce cadre et restera à l'écoute de toutes les bonnes volontés qui se manifestent ». Cette portion de la lettre du chef de l'Etat nous situe en filigrane sur l'identité des convives du Premier Ministre Ahoomey-zunu ce jeudi puisqu'on parle de « rester

à l'écoute de toutes les bonnes volontés qui se manifestent » on pour alors retrouver autour du PM la Coalition-Arc-En-Ciel qui aussi nourrissait l'envie de l'ouverture quelconque d'un cadre de discussion. Idem pour l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire(OBUTS) de l'ex Premier Ministre Agbeyomé Kodjo qui sera aussi de la partie ce jeudi.

DE QUOI VA-T-ON DISCUTER ?

Il est impérieux de garder à l'esprit que les discussions de ce matin ne prendront pas l'allure d'un dialogue. Il s'agira sans

doute pour le PM de recueillir les avis comme le souligne d'ailleurs l'esprit de la réponse du Chef de l'Etat à Jean Pierre Fabre « J'ai instruit à cet effet le Premier Ministre afin qu'il prenne les dispositions pour l'ouverture prochaine au sein de l'Assemblée Nationale des discussions sur les propositions de réformes constitutionnelles et institutionnelles » écrivait le Président de la République au chef de file de l'opposition. Même la rencontre entre les

deux hommes le 5 mars dernier n'a pas changé les choses. Il est alors claire que les débats sur les reformes s'il doit y avoir ne se feront qu'à l'hémicycle.

A PROPOS DES REFORMES

L'article 144 de la constitution togolaise expose tous les mécanismes pouvant aboutir à une révision constitutionnelle. Voici in extenso cet article contenu dans la constitution de la IV^e République ■

P. Fabrice

L'initiative de la révision constitutionnelle appartient concurremment au Président de la République et à un cinquième (1/5) au moins des députés composant l'Assemblée Nationale.

A défaut de cette majorité, le projet ou la proposition de révision est considéré comme adopté à la majorité des deux tiers (2/3) des députés composant l'Assemblée Nationale, est soumis au référendum.

Le Président de la République peut soumettre au référendum tout projet de loi constitutionnelle.

Aucune procédure de révision ne peut être engagée ou poursuivie en période d'intérim ou de vacance ou lorsqu'il est porté atteinte à l'intégrité du territoire.

La forme républicaine et la laïcité de l'Etat ne peut faire l'objet d'une révision.

INGRID AWADE parmi le top 20 des jeunes francophones qui feront l'Afrique de demain

Vilipendés et parfois montré à l'index, certains de nos compatriotes talentueux et compétent apparaissent sous un autre jour au-delà de nos frontières. La version Afrique du célèbre magazine FORBES vient de publier dans son édition du mois de mars, la liste de 20 jeunes africains qui selon le magazine feront l'Afrique de demain. Sur cette liste on retrouve trois de nos compatriotes, la ministre des Postes et de l'Economie numérique, Cina Lawson, Jean-Marc Savi de Tové et l'ex Directrice Générale des Impôts Ingrid AWADE appelée depuis quelques mois à organiser le secteur informel considéré, comme le vivier de l'Office Togolais des Recettes(OTR). Ceux qui avaient vite fait de l'enterrer après son départ des impôts doivent se raviser. La reconnaissance que lui fait la version Afrique du magazine FORBES devrait ôter du doute ceux qui demeurent encore sceptique sur l'avenir de cette dame présentée par le célèbre magazine comme faisant partie des grands hommes sur lesquels l'Afrique francophone de demain pourrait compter. Il s'agit du Top 20 des bâtisseurs de demain pour reprendre les termes de FORBES Afrique. Sur cette liste on retrouve de grandes icônes continentale comme la sénégalaise Magatte WADE, le camerounais Acha Leke, l'ivoirienne Diagou Janine ou encore les footballeurs Didier Drogba et Samuel Eto etc...

Agée aujourd'hui de 41 ans, Ingrid AWADE a derrière elle une carrière professionnelle très impressionnante. Partie de la BOAD pour être



fondé de pouvoir au FONDSGARI elle se retrouvera à la tête de la Société Générale d'Investissement(SGI) ou elle marquera un coup d'éclat avec l'emprunt obligataire. Elle pose ses valises à la DGI ou elle réussit à faire mieux que ses prédécesseurs en repoussant les limites des recettes fiscales qui passe de 44 milliards annuellement à plus de 140 milliards de francs cfa. Très discrète elle n'échappe pas malgré tout à la presse locale et internationale qui en fait ses choux gras. Décrite à tort ou à raison comme une « dame de fer » Ingrid AWADE fait indubitablement partie de la nouvelle génération de femmes battantes sur un continent où l'équité genre reste à gagner. C'est ce qui explique d'ailleurs qu'en 2012 son nom figurait sur la liste des 50 femmes les plus influentes en Afrique rendue publique par le magazine Les Afriques. ■

P.Fabrice

Le classement complet du top 20 des bâtisseurs de demain

- 1) **MAGATTE WADE**, 38 ANS : entrepreneuse, fondatrice d'« Adina_ » (SÉNÉGAL).
- 2) **ACHA LEKE**, 40 ANS : directeur du bureau de McKinsey à Lagos (CAMEROUN).
- 3) **JANINE DIAGOU**, 40 ANS : directrice générale du pôle banque du groupe NSIA (CÔTE D'IVOIRE).
- 4) **CINA LAWSON**, 40 ANS : ministre des Postes et de l'Economie numérique (TOGO).
- 5) **DIDIER DROGBA**, 35 ANS : joueur de football professionnel (CÔTE D'IVOIRE).
- 6) **VERONE MANKOU**, 27 ANS : entrepreneur, président-directeur de VMK (CONGO).
- 7) **SWAADY MARTIN LEKE**, 36 ANS : entrepreneuse, fondatrice de Yswara (CÔTE D'IVOIRE).
- 8) **ARTHUR ZANG**, 26 ANS : ingénieur, créateur de la tablette tactile médicale Cardiopad (CAMEROUN).
- 9) **SAMUEL ETO'O**, 32 ANS : joueur de football professionnel (CAMEROUN).
- 10) **TIDJANE DÈME**, 40 ANS : responsable de Google pour l'Afrique francophone (SÉNÉGAL).
- 11) **RAINATOU SOW**, 30 ANS : militante des droits des femmes (GUINÉE).
- 12) **ÉRIC KACOU**, 38 ANS : cofondateur et directeur général d'ES Partners (CÔTE D'IVOIRE).
- 13) **INGRID AWADÉ**, 40 ANS : directrice générale des impôts (TOGO).
- 14) **CLARE AKAMANZI**, 34 ANS : directrice générale du Rwanda Development Board (RWANDA).
- 15) **DIEYNABA NDOYE BAKIRI**, 37 ANS : entrepreneuse, cofondatrice des enseignes Colorii_ (SÉNÉGAL).
- 16) **MARIE-CÉCILE ZINSOU**, 31 ANS : présidente de la Fondation Zinsou pour l'art contemporain africain (BÉNIN).
- 17) **JEAN-MARC SAVI DE TOVÉ**, 40 ANS : associé chez Cauris Management (TOGO).
- 18) **SERGE THIERRY MICKOTO**, 41 ANS : dir. général du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (GABON).
- 19) **ANTHONY OBAME**, 24 ANS : champion de taekwondo (GABON).
- 20) **MAROU AMADOU**, 42 ANS : ministre de la Justice et porte-parole du gouvernement (NIGER).

Protection sociale du journaliste

L'UJIT sollicite la GTAC2A

Le SECOURS MEDIA désormais disponible

Depuis quelques jours déjà, la GTAC2A, une compagnie d'assurance de la place propose une assurance individuelle-accidents dénommée « SECOURS MEDIA » à l'endroit des journalistes et professionnels des médias du Togo à moindre frais, suite à la sollicitation des responsables de l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT). Pour Jean-Marie Koffi E. TESSI, cadre supérieur des assurances et actuel Directeur Général de GTAC2A-IARD, il s'agit d'aider un tant soit peu les hommes de média qu'il considère comme « un groupe d'hommes et de femmes volontaires dans le travail accompli, généralement rompus à la tâche mais malheureusement exposés non seulement aux accidents ordinaires comme tout le monde ; une frange particulièrement vulnérable en raison des nombreux déplacements qu'impose la recherche de la qualité dans le travail ou encore en raison de la nature même des événements à couvrir pour l'information de la population ».

Dans un échange instructif, M. TESSI Jean Marie a expliqué ce qu'est une assurance, son importance, ses avantages ainsi que les devoirs qui incombent à l'assuré ainsi qu'à

l'assureur. Pour lui l'assurance est « un contrat au terme duquel une compagnie d'assurances s'engage à indemniser son cocontractant qui aura été frappé par le coup du hasard, soit dans sa personne physique, soit dans les biens qu'il possède, soit encore dans ses responsabilités engagées à l'égard des tiers ; c'est également une technique de gestion qui permet à l'assureur de mettre l'ensemble de ses clients en mutualité de sorte, par la technique de compensation, à utiliser la masse de primes collectées pour indemniser ceux des assurés qui auraient subi le sinistre. » En clair une technique qui permet de couvrir les frais d'une personne souscripteur, victime d'un aléa à hauteur d'un quota prédéfini. Il est vital de souscrire à une quelconque assurance car ce faisant, l'assuré se décharge sur l'assureur les éventuelles charges financières qu'engendreraient les dommages subis. Une maison brûlée, un accident de voiture, un décès, une hospitalisation, tous ces malheurs peuvent tomber sur n'importe qui à n'importe quel moment et la nature s'arrange la plupart du temps pour que ce soit dans la période d'instabilité financière, d'où la réelle nécessité de souscrire à une police d'assurance.



Tessi Jean-Marie

Pour ce qui est du SECOURS MEDIA, c'est une police qui garantit les accidents corporels en dehors de l'utilisation d'un moyen de locomotion particulier. Il en découle un certain nombre de garanties assorties de capitaux à payer par l'assureur en cas de sinistre dont principalement le décès accidentel, l'Invalidité permanente à raison du taux d'invalidité retenue par le médecin expert au moment de la consolidation des blessures après un accident, les Frais de traitement. Il revient donc au journaliste assuré en cas de dommage subi, de faire une déclaration à la GTAC2A par un courrier ou à main levée, à l'issue de laquelle les frais de premiers

soins ainsi que le relais du traitement jusqu'à la limite du plafond seront couverts par la compagnie. Si le dommage entraîne un décès, c'est le bénéficiaire désigné qui reçoit le capital sur présentation d'un dossier de réclamation comportant fondamentalement l'acte de décès, le certificat médical de cause de décès et le justificatif de l'identité de celui qui fait la réclamation. S'il n'y a pas de bénéficiaire désigné, l'indemnité tombe dans la succession. En cas d'invalidité, l'assuré victime d'un préjudice sera orienté vers un médecin-expert agréé près les cours et tribunaux aux fins de détermination du taux d'invalidité, tout ceci après consolidation des blessures. Sur la base du taux d'invalidité, l'assureur paiera le capital correspondant. Cette police d'assurance vient à point nommé car les hommes de médias en ont vraiment plus que besoin au regard des dangers auxquels ils sont exposés dans l'exercice de leur profession. M.TESSI Jean Marie n'a d'ailleurs pas manqué d'exhorter les hommes et femmes de média et particulièrement les rédactions à offrir cette police cette protection sociale à leurs collaborateurs. Vivement que cet appel soit entendu par tous. ■

Le Démocrate

COMMUNIQUE DE L'UJIT

Le Bureau Exécutif de l'UJIT a le plaisir d'informer tous professionnels des médias que dans le cadre de son programme Sécurité et Protection des Journalistes et professionnels des médias du Togo, il a négocié avec la compagnie d'assurance GTA-C2A-ASSURANCES, une assurance individuelle-accidents garantissant :

- un capital en cas de décès accidentel,
- un capital en cas d'invalidité permanente,
- et un capital pour le traitement des blessures par suite d'accidents en deux options au choix :

OPTION 1

GARANTIES	CAPITAUX	PRIMES
Décès	1.000.000F CFA	1.725F CFA
Invalidité totale	3.000.000F CFA	5.625F CFA
Frais de traitement	200.000F CFA	7.200F CFA
		14.550F CFA
Coût de police		1.000F CFA
Taxe		933F CFA
Prime TTC par personne et par année		16.483F CFA

OPTION 2

GARANTIES	CAPITAUX	PRIMES
Décès	1.000.000F CFA	1.725F CFA
Invalidité totale	5.000.000F CFA	9.300F CFA
Frais de traitement	400.000F CFA	9.200F CFA
		20.400F CFA
Coût de police		1.000F CFA
Taxe		1.344F CFA
Prime TTC par personne et par année		22.744 CFA

Le Bureau Exécutif de l'UJIT convie vivement tous les professionnels des médias à souscrire directement à cette police d'assurance auprès de GTA C2A ASSURANCES, sis au Rond-Point AGBALEPEDO

Fait à Lomé, le 05mars 2014

Le Secrétaire Général et po

Atsa N'LASSINDI

Olivier Amah président de l'ASVITTO s'oppose au virement de l'argent sur le compte des victimes de la torture



Piqué au vif après le versement des 240 millions sur le compte des 9 députés exclus du parlement Togolais, les victimes de la torture à qui la cour de justice de la CEDEAO a demandé une réparation de la part de l'Etat Togolais dans l'affaire de l'atteinte à la sûreté de l'Etat sont montés au créneau depuis le début de la semaine pour exiger l'application de l'arrêt de la CEDEAO qui a prévu que les sommes d'argent soient versées en guise de dédommagement aux victimes de la torture. Les victimes regroupées au sein de l'association des victimes de la torture ASVITTO projetaient un

sit-in ce jeudi sur l'esplanade du palais des congrès de Lomé. Mais hier 12 mars, l'Etat Togolais a accéléré les choses. Les avocats des victimes ont été conviés au Ministère des finances où il leur a été proposé de virer directement l'argent sur les comptes bancaires des victimes. Mais selon nos informations le premier responsable de l'ASVITTO l'ex commandant Olivier Amah s'est opposé à cette mesure souhaitant plutôt que l'argent soit versé sur les comptes CAPA de leurs avocats. Les autres victimes vont-ils accepter cette proposition de l'ex commandant Olivier Amah ? Que va-t-il se passer ? Une chose est sûre l'Etat Togolais lui est déjà prêt pour permettre aux victimes de rentrer dans leur droit. ■

La Rédaction

Interview Gerry TAAMA

LE NET se reconnecte à la Coalition Arc-En-Ciel

C'est désormais officiel le Nouvel Engagement Togolais (NET) retourne vers ses premiers amours le jeune parti politique membre fondateur de la Coalition Arc-en-ciel avait coupé les ponts avec ce regroupement de partis politiques quelques jours après sa création. Dans un communiqué en date du 7 mars dernier, le NET se connecte à nouveau avec la Coalition Arc-En-Ciel qui dorénavant compte 7 partis politiques. Qu'est-ce qui explique ce retour, des réponses dans cette interview qu'a bien voulu nous accorder le président du NET Gerry TAAMA. L'homme politique se prononce également sur l'actualité politique marquée par la rencontre qualifiée d'historique entre le Président de la République et le chef de file de l'opposition Jean Pierre FABRE

Le Libéral: M. Gerry TAAMA bonjour

M. Gerry TAAMA: Bonjour

Le Libéral: Dans un communiqué en date du 7 mars dernier, votre parti politique le NET a annoncé son retour au sein de la Coalition Arc-en-ciel, pourquoi ce comeback M. Gerry TAAMA ?

M. Gerry TAAMA: Il ne s'agit pas à proprement parler d'un comeback. C'est une réaction que nous imposent les enjeux politiques à venir. Le NET s'est bien battu, avec des résultats plutôt flatteurs par rapport à sa dimension et sa genèse, mais il faut maintenant penser rapidement à une dynamique unitaire.

Le Libéral: Nous avons aujourd'hui deux blocs qui rassemblent les partis de l'opposition pourquoi avez-vous préféré un retour à l'Arc-en-ciel plutôt qu'une démarche vers le CST ?

M. Gerry TAAMA: Le CST est un rassemblement de partis politiques et d'association qui vise globalement en plus de l'organisation d'élections



Gerry TAAMA

transparentes, et les réformes politiques, l'amélioration de la gouvernance. Les objectifs sont à long terme. La Coalition arc-en-ciel est une alliance politique débouchant sur une alliance électorale. C'est plus direct. Ensuite, je pense qu'il faut, dans les mois à venir, il faut plus parler de démarche unitaire, qui englobe les partis de l'opposition partageant des valeurs communes. Dans notre entendement, il faut dépasser les blocs CST et CAEC et penser à une synergie.

Le Libéral: Si nos souvenirs sont bons vous aviez claqué la porte de la Coalition Arc-en-ciel parce que celui-ci s'était rapproché du CST qui ne jurait à l'époque que par des manifs de rue. Avez-vous nourri des regrets après cet acte ou êtes-vous prêt à refaire la même chose s'il fallait recommencer ?

M. Gerry TAAMA: Le contexte politique a beaucoup évolué, nous aussi, nous avons appris en expérience. La situation que nous avons il y a deux ans est largement dépassée. Il y a deux ans, Fabre et Faure ne se serraient pas la main, vous voyez bien que nous sommes dans une situation différente.

Le Libéral: Dans son communiqué du 7 mars, le NET dit s'inscrire dans la démarche unitaire impulsée par la Coalition-Arc-en-ciel. A présent que vous

êtes allez-vous œuvrer pour un rapprochement avec le CST ?

M. Gerry TAAMA: Comme je l'ai dit précédemment, l'obligation de la démarche unitaire nous est imposée par le verdict des urnes. A ce jour, sur la base de ces résultats, aucun parti ou regroupement de parti ne peut se targuer, au niveau de l'opposition, de se suffire pour tirer son épingle du jeu face à Unir, mais tous ensemble, ce sera un bel objet de mobilisation et de motivation pour les populations. Cette démarche unitaire à mon sens doit être inclusive sans chasse aux sorcières. Donc, les partis non-membres des deux rassemblements de partis doivent aussi être concernés.

Le Libéral: Ya-t-il un grain d'espoir pour une union de l'opposition dans la perspective de la présidentielle de 2015 ?

M. Gerry TAAMA: Vous savez, on peut à priori dire que dans l'optique d'une révision du mode de scrutin à deux tours, l'union de l'opposition ne soit pas obligatoire, mais si vous prenez les deux dernières élections, Faure a toujours gagné avec plus de 50%, donc si on veut avoir une chance de le concurrencer, il faut se mettre ensemble, tout de suite. Après, il faut une stratégie et des moyens (financiers, humains, techniques)

Le Libéral: Comment avez-vous perçu la rencontre entre Jean Pierre Fabre le chef de file de l'opposition et le Président de la République ?

M. Gerry TAAMA: C'est une bonne initiative, dans un pays « normal », il est courant qu'il y ait des rencontres entre le chef de l'Etat et certains leaders de l'opposition. Ces rencontres ne doivent pas concerner uniquement les questions de crise politique, mais les sujets

structurels. C'est notre vision de la démocratie.

Le Libéral: Quelle est votre position sur le débat autour de l'ouverture ou non d'un nouveau dialogue politique ?

M. Gerry TAAMA: Un dialogue politique reste dans une nation une bonne occasion de donner son avis sur des questions importantes. Parfois, il existe des structures permanentes ou ces rencontres ont lieu (l'assemblée nationale, le CPDC) et parfois, il faut des structures ad hoc. Je pense qu'il faut aboutir aux structures ad hoc une fois qu'on a épuisé tous les recours possibles dans les instances permanentes. Le CPDC a accouché de bonnes avancées démocratiques, l'assemblée nationale est aussi un lieu privilégié du débat politique. Si ces recours sont épuisés, on peut passer aux structures ad hoc, et donc, ouvrir un dialogue. Il n'en reste pas moins que tout peut se faire en même temps, en sachant qu'à la fin, c'est le parlement qui décide.

Le Libéral: Que dites-vous d'une éventuelle candidature de Faure Gnassingbé en 2015 ?

M. Gerry TAAMA: Disons-le tout de suite, légalement, cette candidature est recevable. Mais quelle sera son incidence sur notre volonté de vivre ensemble et sur la cohésion nationale. Cette décision revient au peuple. Si en 2015, la présentation de Faure Gnassingbé provoque par exemple de troubles et menace l'unité nationale, de légale, cette candidature n'en sera pas légitime pour autant. C'est au peuple de décider. Mais nous n'en sommes pas encore là, fort heureusement.

Je vous remercie. ■

Ella.

Media

Le CTEP se retire du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP)

Évolue-t-on vers une implosion du Conseil Nationale des Patrons de Presse (CONAPP) ? On est en droit de se poser cette question au regard de l'ambiance qui prévaut au sein de la presse togolaise et surtout au niveau des patrons de presse en ce moment. Après la création du Patronat de Presse Togolaise PPT il ya quelques semaines, c'est le Conseil des Editeurs de Presse CTEP qui fait le buzz depuis le 7 mars dernier. Au cours d'un point de presse dans un hôtel luxueux de la place Lucien MESSAN a décidé de retirer son organisation du CONAPP et de relancer les activités du CTEP mise en veilleuse depuis décembre 2007 date de création du CONAPP. Dans une déclaration, Lucien MESSAN Directeur de Publication du journal Combat du Peuple a rappelé la genèse du CONAPP qui en réalité n'est que le résultat de la fusion du Conseil des Editeurs de Presse (CTEP), de l'Union des Radios et Télévision Libre (URATEL), de



Président du CTEP à droite

l'Association des Patrons de Presse (ATPPAP) et de l'Organisation des Editeurs de la Presse Indépendante (OREPI). Le CTEP se dit déçu des résultats atteints par le CONAPP « Pendant près de huit ans

d'exercice, la mayonnaise n'a pas pris » et en plus, le CTEP estime qu'en créant le Patronat de la Presse Togolaise (PPT) est un acte de rupture et un coup dur au mouvement d'ensemble. Voilà la situation qui amène le

CTEP à retrouver sa liberté d'action. Au CONAPP on semble minimiser cet acte posé par le CTEP mais en réalité il ya péril en la demeure car si les organisations emboîtaient le pas au CTEP, il fort à parier qu'on évolue vers une implosion du CONAPP dont le mandat du bureau exécutif dirigé par Jacques Djakouti est arrivé à terme depuis plusieurs années mais l'Assemblée Générale se fait toujours désirer. ■

PF

UNIR remercie et remobilise son électorat dans son Atakpamé natal

L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt dit-on souvent. En prélude aux futures échéances électorales qui sonnent à grands coups à nos portes, le parti politique UNIR, Union pour la République a cru bon commencer par remobiliser ses troupes et quoi de plus naturel que de le démarrer au bercaïl, dans sa base natale. Une rencontre d'échanges et de concertation a eu lieu dimanche dernier au siège du parti à Atakpamé en présence du premier vice-président M. Georges Aidam, et d'autres hautes personnalités politiques notamment les membres du point focal préfectoral ainsi que les députés élus de la préfecture de l'Ogou qui ont profité de l'occasion pour remercier leurs militants et sympathisants, qui par leur choix lors du dernier scrutin législatif ont su leur porter en triomphe au Parlement.

Il était question de resserrer les liens entre membres et militants autour des idéaux du parti, de confirmer que l'écrasante victoire du parti UNIR aux dernières législatives n'était pas un aléa ni le fruit d'une fraude mais d'une réelle volonté de changement des togolais, incarnée depuis la création du parti par le président de la République S.E.M.



L'assistance

Faure Gnassingbé : « C'est la première fois depuis le début de l'ère de la démocratisation qui a débuté en 1991, que dans notre pays un parti politique a obtenu un tel score au cours d'une élection législative. Et cela a été possible grâce à vous, la population votante qui a adhéré dès la création du parti, à ses nobles idéaux et à la vision du chef de l'Etat » tels étaient les propos de M. Aidam qui n'a pas manqué d'encourager le peuple togolais tout entier à rejoindre UNIR en vue de relever les défis énormes qui attendent le Togo non seulement

dans sa perpétuelle quête de la démocratie, mais aussi dans sa marche vers le développement économique socioculturel et dans son émergence dans ce monde de plus en plus libéral.

Il n'a pas non plus manqué de rappeler les fers de lance de UNIR qui sont la liberté et la tolérance, cheval de bataille ; Outre cela UNIR entend fortement militer contre les abstentions massives enregistrées dans la région des plateaux lors du dernier scrutin, abstentions en partie dues aux dysfonctionnements des

structures de base et du manque d'engouement constaté au niveau de certains indécis qui trouvent la nouvelle vision du nouveau parti trop beau pour être vraie. Rappelons que l'Union pour la République a remporté haut les mains 62 sièges de députés sur 91 et que la région des plateaux à elle seule enregistre 22 députés sur 25 à l'issue des dernières élections législatives organisées par le Togo en juillet 2013, première à laquelle le parti a participé.■

Lebema

Coupes continentales, Après Anges de Notse, l'AS Douanes stoppé dans son parcours Les clubs togolais défavorisés par l'absence d'un championnat

Deux semaines jour pour jour après la sortie des Anges de Notsè au premier tour de la Champions league africaine des clubs face au Enyimba Aba du Nigéria, c'est au tour de l'AS Douanes, le dernier représentant du public sportif togolais de plier bagage au terme d'une cuisante défaite au pays des pharaons face au Wadi Degla d'Egypte. Après le match nul 1-1 à Lomé, on savait la tâche compliquée pour les Togolais. En effet les conditions climatiques, le déroulement nocturne de la rencontre mais surtout le manque de compétition des poulains de Ousmane Compaoré on clairement amenuisé les chances des douaniers, et cela tout le monde n'a cessé de le déplorer, espérant un exploit qui n'aura jamais lieu. 23 minutes de jeu seulement auront suffi pour avoir la confirmation quand Ahmed Adel trompe une première fois Essoazina Sadate



impeccable jusqu'alors. Sans véritable compétition nationale dans les jambes depuis 3 mois et toujours en quête d'une stabilité dans leur fond de jeu, l'AS Douanes essaye de revenir au score en vain. A contrario, à la reprise de la seconde période, c'est Abdulfatah Agha qui met fin à tout suspense en ajoutant un second but, mettant ainsi à l'abri le Wadi Degla de toute velléité togolaise.

On savait depuis et l'on n'a jamais cessé de le clamer à qui

veut l'entendre que les clubs togolais toutes divisions confondues manquent de compétitions, de suivi et de beaucoup de professionnalisme afin de rivaliser sur le plan continental. Notre fédération de tout temps n'a jamais cru bon de régler ce problème. On va plutôt de crise en crise, dans un désordre bien orchestré et à dessein, à se demander ce que le football togolais a pu faire pour hériter de telles incompétences. La dernière en date est le report sine die des championnats

nationaux de D1 et D2 initialement prévus respectivement sur les 08 et 15 mars, les reléguant aux calendes grecques. Reportés à une date ultérieure et sans précision valable sur les réelles motivations de ce report, les explications de Yvette Klutsè, secrétaire générale de la FTF à la Télévision togolaise dans l'émission « Sports et détente » animée par Alfred Kolani et selon lesquelles le manque de financement suffisant ainsi que le refus de certains clubs d'être

relégués en seconde division et de démarrer la D1 cette saison avec 12 clubs afin de bénéficier de certains avantages liés à la FIFA alors qu'elle n'a fait aucun compte rendu sur ceux déjà obtenus çà et là, une preuve encore que notre fédé n'arrive toujours pas après tout ce temps qu'elle a eu à asseoir proprement son autorité.

Ainsi va la gestion du sport roi sur la terre de nos aïeux. De toutes les façons, l'aventure en compétitions africaines est terminée pour le Togo. Revenant pour finir à l'AS Douanes qui compte jouée les premiers rôles cette saison dans un championnat à la tenue incertaine et fantôme, elle a plié ses bagages de l'Egypte alors que le Wadi Degla poursuit sa route en héritant du mythique Djoliba du Mali.■

Démocrate Koudama

Echos de la célébration de la 29ème journée internationale de la femme au Togo

Femme leader l'édition exceptionnelle a tenu ses promesses

C'est la grande salle du grand CIREX qui a servi de cadre à la cérémonie de remise de trophées. Cette édition se voulait spéciale un choix du comité d'organisation qui a souhaité marquer une pause par rapport au schéma classique qui consistait à décerner des trophées à des femmes leaders et modèles de la société. En lieu et place des femmes, ce sont les institutions qui ont reçu des trophées pour leurs implications dans des causes en faveur des femmes. Ainsi un hommage a été rendu au chef de l'Etat pour sa politique de promotion de l'équité genre. Des trophées sont allés également à Togotelcom, à Togo cellulaire et bien d'autres partenaires qui accompagnent l'événement depuis 5 ans, au collègue



catholique MO-FANT à Dapaong qui a beaucoup fait pour l'éducation de la jeune fille dans

les savanes. Un prix spécial d'une valeur de 1 million de francs CFA a été remis à une femme rurale pour l'encourager dans ses activités, un don de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI).

Lancé en 2009, l'initiative Femme leader a récompensé à ce jour 24 femmes. LACOMTG qui en est l'initiateur compte l'exporter à l'échelle sous régionale notamment au sein de l'UEMOA.

L'éclat de cette 5e édition a été rehaussé par artistes de renom notamment la togolaise ALMOK et l'ivoirienne Nayanka Bell qui a d'ailleurs annoncé son retour sur scène avec un nouvel album 20 ans après. ■

P. Fabrice

La Synergie d'Action pour l'Equité Genre(SAPEG) plaide pour une réelle parité homme femme

La Synergie d'Action pour l'Equité Genre n'est pas restée en marge de la célébration de la 29e journée internationale de la femme le 8 mars dernier. L'association dirigée par Mme Rose KOUDJOME a convié les femmes à des moments de partage et de réjouissance l'après-midi de samedi dans les locaux de l'hôtel la maison Blanche à Agoenyvé. Bien avant cela, une séance de sensibilisation et d'échange, avait réuni les femmes sur un terrain non loin du siège de l'association. Une occasion pour la présidente de la SAPEG de saluer d'abord l'initiative de rendre un hommage mérité à la femme tous les 8 mars. Pour Mme Rose KOUDJOME « La communauté internationale n'a rendu qu'à César, ce qui est à César... », C'est une réparation faite pour une injustice a-t-elle ajouté avant de rappeler aux décideurs et les gouvernants que : « l'égalité entre l'homme et la femme, l'équité genre à tous les niveaux de la société et surtout dans nos administrations est la seule condition d'une paix durable et d'un développement harmonieux de nos sociétés » Au gouvernement togolais, la Synergie d'Action pour l'Equité Genre demande de prendre toutes les mesures idoines pour l'application dans les meilleurs délais de toutes les dispositions légales induisant la parité homme femme.

Plusieurs femmes toutes catégories confondues ont répondu présentes à cette séance de sensibilisation qui leur a permis d'échanger sur le



thème « la femme togolaise au cœur du développement ». Elles ont exprimé leurs préoccupations quotidiennes tout en reconnaissant l'important rôle qui est le leur dans le développement économique de leur communauté et du pays.

Il faut dire que près de 56% de la population togolaise est composée de femmes mais cette supériorité numérique ne se ressent pas surtout au niveau des postes de prise de décisions. Le défi de la parité homme femme est une priorité d'ailleurs pour gouvernement et surtout le chef de l'Etat qui déjà pris des mesures en ce sens. On pourra citer entre autre la parité souhaitée aux niveaux des candidatures à des élections au sein des partis politiques. Malgré cette volonté, il faut reconnaître que pour la parité homme femme le combat est loin d'être gagné.

Dick Mensah

L'Association des Femmes Juristes retient « la prestation compensatoire après le divorce » comme thème



La 29ème journée internationale de la femme, avec comme thème retenu cette année au plan international « L'égalité pour les femmes, c'est le progrès pour toutes et pour tous » a connu diverses fortunes à travers le monde entier. Que ce soit aux USA où Michelle OBAMA a eu à honorer de la reconnaissance du peuple américains des femmes figures de la lutte pour la consolidation et l'élargissement des droits de la femme, en passant par le Cameroun où un défilé en l'honneur de la femme a été donné avec aux premières loges Mme Chantale BIA première dame du pays, au Sénégal où des émissions et télé-réalités glorifiant la femme ont été la devise, la femme n'a jamais autant été mis à l'honneur. La terre de nos aïeux elle non plus n'a pas dérogé à cette solennité. Diverses manifestations en faveur de la femme ont été connu partout et si le Collectif du 08 mars, qui est à l'origine de la célébration de cette journée a retenu comme thème cette année « Les clés à la portée de toutes », le Togo quant à lui a choisi « l'autonomisation économique de la femme » comme « progrès pour toutes et pour tous »

Parmi ces manifestations, celle de l'association des femmes juristes du Togo qui a profité de l'occasion pour instruire les femmes sur un droit fondamental dont elle dispose mais qui est lent à se faire ériger au pays. Il s'agit de la « prestation compensatoire après le divorce », une somme d'argent versée à l'un des conjoints pour

compenser la disparité de niveau de vie qui va se créer entre les époux après le divorce. Elle est régit par les articles 270 et 271 du code français des personnes et de la famille et par l'article 150 alinéa 2 de celui togolais. Au cours de sa présentation, Me Valérie Apéfa AKAKPO, avocat au barreau de Lomé et présidente de l'AFJ a eu à déplorer la réticence du juge aux affaires matrimoniales à accorder cette prestation compensatoire à l'issue d'une instruction de divorce, un cri de cœur lancé aux magistrats togolais au regard de la disparité en la matière constatée avec la jurisprudence française, modèle relativement transposé en droit positif togolais, 80% en France contre 1% au Togo. Me KADJAKA Agougnina, présidente de la Chambre des notaires du Togo l'a fort bien souligné dans le discours introductif à la cérémonie.

Différente de la pension alimentaire ainsi que des dommages-intérêts, la prestation compensatoire peut être cumulée avec ces dernières et est versée à n'importe quel conjoint sans distinction, même si le plus souvent c'est à la femme à cause de sa position de vulnérabilité dans nos sociétés. L'alarme vient d'être sonnée à l'occasion de cette journée, reste à espérer que ses échos soient favorables dans notre jurisprudence. Rappelons pour finir qu'un déjeuner festif a été donné à l'issue de la conférence au siège de l'AFJ sis au palais de justice de Lomé. ■

DK



NOUVEAU PACK 3XL

Une belle idée cadeau
à prix cadeau

Partage
Internet
par Wifi



Débit
Internet
jusqu'à
2,8 Mb/s

Découvrez le nouveau **PACK 3XL** de **TOGO TELECOM** et profitez doublement de ses avantages !

- Le smartphone : Internet + illico + GSM à 0 F
 - 2 000 F/mois de crédit de communication
 - 10 000 F/mois de forfait Internet Haut Débit de 2 Go
- Le tout sur 6 mois** en rechargeant au moins 5000 F/mois.

Bénéficiez également de la fonction de partage de votre connexion Internet par Wifi.
Pack 3XL, le 3en 1 : Internet + illico + GSM à seulement 72 000 F.

Pour plus d'informations, rendez-vous dans l'Espace Telecom le plus proche ou **appelez le 112.**

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg